



## ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU PROJET PILOTE DE LA PROCÉDURE D'APPROBATION SIMPLIFIÉE (SAP) DU GREEN CLIMATE FUND

### CONTEXTE

Lors de la 24<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration, celui-ci a demandé à l'Unité Indépendante d'Évaluation (IEU) d'effectuer une évaluation indépendante du projet pilote pour la procédure d'approbation simplifiée (SAP) du GCF, qui sera présentée à la commission, à l'occasion de la 26<sup>e</sup> réunion du Conseil.<sup>1</sup>

### OVERVIEW: WHAT IS SAP?

Le SAP a été approuvé lors de la réunion du Conseil 18/06 (en octobre 2017) afin de « réduire le temps et les efforts nécessaires dans les procédures de préparation, d'examen, d'approbation et de décaissement des propositions de certaines activités ». Pour être éligible, chaque proposition doit :

1. Ne pas demander plus de 10 millions de dollars américains de contribution au GCF.
2. Comporter des risques et impacts environnementaux et sociaux minimales ou nuls, c'est-à-dire de catégorie C/ I-3 de sauvegarde environnementale et sociale (ESS).
3. Avoir un potentiel de déploiement à plus grande échelle et de transformation tout en favorisant un changement de paradigme en faveur d'un développement à faibles émissions et résistant au climat.

Les entités accréditées (AE) du GCF sont éligibles à une demande de financement par le biais de SAP.

### QUELS SONT LES RESULTATS DE L'ÉVALUATION ?

#### 1. QUELLE A ÉTÉ LA QUALITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PILOTE DE SAP?

1.a: Dans l'ensemble, la mise en œuvre de SAP par

le secrétariat a été **partiellement satisfaisante**.

1.b: La modalité **ne s'est pas traduite par une simplification des exigences**, ni par une accélération du processus du cycle de projet. Le processus manque de transparence et de prévisibilité et comporte des couches multiples et des étapes qui se chevauchent.

1.c: Le **délai médian** d'approbation des propositions de SAP par le Conseil est de 365 jours à compter de la présentation de la note de cadrage (CN) jusqu'à l'approbation. Cette durée n'est pas beaucoup plus courte que celle nécessaire pour l'approbation des projets traités dans le cadre du processus normal d'approbation des projets (PAP).

1.d: Au niveau institutionnel, **il n'y a pas suffisamment d'incitations** pour que le personnel du secrétariat du GCF traite les propositions de SAP. Il n'y a pas d'indicateur de performance fondamental spécifiques au SAP au niveau global du GCF.

1.e: Deux éléments essentiels des décisions du Conseil **n'ont pas encore été mis en œuvre** : les approbations en l'absence de réunion du Conseil et l'examen des propositions par le comité consultatif technique indépendant (iTAP) sur une base continue.

#### 2. QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE SAP ?

2.a: Les projets approuvés jusqu'à présent ayant bénéficié de SAP **respectent** deux des trois critères d'éligibilité. La définition du critère « potentiel de déploiement à plus grande échelle » n'est pas claire et n'a pas été appliquée de manière cohérente.

2.b: La plupart des projets ayant bénéficié de SAP respectent la poursuite des essais et des

<sup>1</sup>Independent Evaluation Unit. (2020). *Independent Assessment of the GCF Simplified Approval Process (SAP) Pilot Scheme. Evaluation Report No. 7, June 2020. Independent Evaluation Unit, Green Climate Fund. Songdo, South Korea.*

démonstrations d'idées et d'approches, mais **ne démontre pas de « potentiel déploiement à grande échelle »** d'idées et d'approches réussies.

**2.c:** Aucun des projets ayant bénéficié de SAP ne soutient la **recherche** d'idées novatrices ou de preuves de concept.

**2.d:** Les promoteurs de projets ont éprouvé des difficultés à définir ou à articuler la « **justification climatique** » dans les propositions de SAP.

**2.e:** Il y a **très peu de projets en provenance des SIDS** traités par le biais de la SAP.

**2.f:** La présence **d'entités du secteur privé** dans le portefeuille de SAP est minimale. Aucune « nouvelle » entité n'a approché le GCF par le biais de SAP.

### 3. LE SAP BÉNÉFICIE-T-ELLE D'UNE STRATÉGIE GLOBALE ?

**3.a:** Il n'existe pas de **stratégie spécifique au SAP** qui aiderait à définir en quoi le SAP contribue au mandat général du GCF.

**3.b:** Les projets ayant bénéficié de SAP **ne réduisent pas la charge pour les AE**. Ils ne sont pas non plus spécialement conçus pour répondre aux besoins urgents des pays.

**3.c:** L'utilisation de SAP par les AE **n'a pas amélioré leur compréhension** du GCF.

### RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DU IEU

**À l'attention du Conseil :** Le Conseil du GCF est invité à examiner les recommandations suivantes :

1. **Simplifier** les critères d'examen de SAP et développer des critères d'investissements adaptés.
2. Envisager de **déléguer des pouvoirs** au directeur exécutif pour une approbation plus rapide des projets qui répondent aux critères d'éligibilité de SAP.

**À l'attention du secrétariat :**

1. Simplifier et accélérer davantage les **processus d'examen et de post-approbation de SAP**. Expliquer clairement les concepts

### METHODES

L'évaluation a utilisé une approche de méthodes mixtes, combinant à la fois la collecte de données qualitatives et quantitatives et l'analyse du portefeuille du GCF et des projets en attente de SAP.

Une analyse approfondie des 13 projets SAP approuvés a été réalisée, en plus d'un exercice de benchmarking d'environ 12 organisations (Fonds d'adaptation, Banque de développement coréenne, Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance, etc.

clés du GCF, tels que « justification climatique » et « prêt à un déploiement plus massif ». Disposer d'un ensemble cohérent de lignes directrices pour le secrétariat et l'examen du comité consultatif technique indépendant (iTAP).

2. **Mettre en œuvre les éléments suivants** des décisions du conseil d'administration qui n'ont pas encore été mis en œuvre : (i) des conditions financières simplifiées, (ii) approbations en l'absence de réunion du Conseil d'administration, (iii) un examen iTAP sur une base continue, et (iv) des systèmes de suivi solides dans les propositions de SAP.
3. Inclure un **programme de développement des capacités** pour aider les entités d'accès direct (DAE) à comprendre les procédures simplifiées et accélérées.
4. Élaborer une **stratégie pour le SAP**, qui définisse clairement sa valeur ajoutée et sa place dans le mandat global du GCF, y compris les objectifs à court terme.
5. Inclure une **sous-stratégie pour le secteur privé** dans la stratégie de SAP.
6. Envisager de développer des **indicateurs de performance fondamental au niveau des institutions** afin d'encourager les propositions de SAP pour le personnel du secrétariat.

### CONTACTE A L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation  
Green Climate Fund  
175, Art center-daero, Yeonsu-gu  
Incheon 22004  
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450  
✉ ieu@gcfund.org  
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN  
CLIMATE  
FUND

Independent  
Evaluation  
Unit

